

Catherine, Patronne de la paroisse, pour ne le finir que le saint jour de Noël.

Quant au grand Carême de l'Eglise, Son Excellence Mgr. le Patriarche a coutume d'accorder des dispenses pour ceux qui ne seraient pas capables de jeûner. La paroisse compte *quatre mille âmes*. C'est à peine si *dix à douze* personnes usent de cette dispense, et encore seulement pour deux ou trois jours la semaine. Avec les vieillards, les mères qui nourrissent et les vrais malades, le père Curé doit user de rigueur et commander même par obéissance, pour leur faire accepter quelques adoucissements au jeûne. Il est surtout difficile qu'ils acceptent de *faire gras*. Les plus pieux ne mangent que des aliments cuits à l'eau, avec une pincée de sel. Ces saintes pratiques, traditionnelles en Orient, de la pénitence et de la mortification chrétienne, sont à l'avance, la condamnation, au Tribunal de Dieu, de la grande majorité de ces chrétiens d'Occident qui semblent aspirer, à force de prétextes, souvent en contradiction ouverte avec le saint Evangile, à mettre de côté tout jeûne, toute abstinence, toute mortification corporelle. Quelle terrible, mais quelle irréparable *déception* les attend tous à la mort, lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ leur répètera pour une dernière fois et pour leur éternelle confusion que le Paradis n'est point pour les âmes molles et sensuelles qui n'ont voulu se soumettre à aucune privation sur la terre !

(A suivre.)

FR. X. MISSIONNAIRE DE TERRE STE.

NECROLOGIE.

Veillez prier pour les Tertiaires défunts suivants : Mme. Edm. Saucier ; M. Paul Bélanger ; M. Louis Trépanier ; Melle Tiza Bigaouette ; Mme. Hilarion Brunette.

Un grand nombre de personnes se recommandent aussi à vos prières pour obtenir des grâces soit spirituelles soit temporelles.

O Dieu tout-puissant, très-saint et très-haut, infiniment bon et seul véritablement bon, nous vous rendons toute louange, tout honneur, toute bénédiction, et nous vous attribuons toujours tout bien. Amen.

S. FRANÇOIS D'ASSISE.